



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES PAYS DE L'AIGLE**

Séance du 18 février 2021

**5 Place du Parc
 61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
 DÉPARTEMENT
 DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 12 février 2021, se sont réunis à la salle Jacques Michaux à L'Aigle, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	50
VOTANTS	53

Monsieur Daniel MARIE a été nommé secrétaire de séance.

CONVOCAATION

Datée	du 12/02/21
Affichée	du 12/02/21

Etaient présents : Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Pierre GOUÉDARD, Francis COLASSE, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS, François BRIZARD, Christian BARBIER, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Véronique LOUWAGIE, Pascal GUEUGNON, Charlène RENARD, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Lionel GONNET, Fleur GOSSELIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL

OBJET

**Budget Général :
 Décision Modificative n°1
 Affectation des résultats
 définitifs**

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Dominique LORMEAU
 Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
 Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Isabelle DUVAL de LAGUIERCE

Représentés : Philippe CROTEAU représenté par Pierre GOUEDARD
 Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

Acte rendu exécutoire après
 publication le 19 février 2021

Absents excusés : Pascal SUARD
 François HUREL

Le Président,
 Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
 061-200068468-20210218-2021-02-18-035-BF
 Date de télétransmission : 19/02/2021
 Date de réception préfecture : 19/02/2021

Monsieur le Président informe les membres du Conseil qu'au moment du vote du budget primitif, en décembre 2020, les résultats définitifs n'étaient pas connus. Il convient de prendre une décision modificative afin de tenir compte de l'écart entre les résultats anticipés inscrits au budget primitif et les résultats définitifs issus du compte administratif.

Il convient de modifier le budget 2021 comme suit :

Acte rendu exécutoire après
publication le 19 février 2021

Le Président,
Jean SELLIER

Budget Général n°1		Fonctionnement		
	Chap	Art	Intitulé	Proposition
Dépenses	67	678	Autres charges exceptionnelles	271 091
			Total dépenses de fonctionnement	271 091
Recettes	002	002	Résultat d'exploitation reporté	271 091
			Total recettes de fonctionnement	271 091
			Equilibre de la section	0
		Investissement		
	Chap	Art	Intitulé	Proposition
Dépenses	20	2031	Frais d'études	-64 081
	23	2315	Installations de voirie	-116 086
	041	2314	Constructions sur sol d'autrui	12 439
			Total dépenses d'investissement	-167 728
Recettes	001	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-216 467
	10	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés/ affectation à la section invest.	36 300
	041	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corp.	12 439
			Total recettes d'investissement	-167 728
			Equilibre de la section	0

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **VOTE** la décision modificative n° 1 du budget général comme présentée ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

